

Réf: Dossier N° : 19592

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SOCIETE MINIERE D'AKOUEKOUADIOKRO »

Siège social : ABIDJAN - COCODY RIVIERA III, 17 BP 690 ABJ 17

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02 Décembre 2015, et enregistrés au CEPICI le 06 Janvier 2016, il a été constitué une SARLU aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SOCIETE MINIERE D'AKOUEKOUADIOKRO » .

Objet: Exploitation et exploration minières, commercialisation de produits miniers. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 5 000 000 F CFA divisé en Cinq Cents (500) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - COCODY RIVIERA III, 17 BP 690 ABJ 17

GERANT: Monsieur ASERE JEAN.

RCCM: n°CI-ABJ-2016-B-290 du 06/01/2016 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°080 du 06/01/2016

Pour Avis

Le CEPICI

